

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4146)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 655

présenté par

Mme Gaillot, Mme Forteza, M. Julien-Laferrière, M. Chiche, Mme Bagarry, M. Taché,
Mme Cariou et Mme De Temmerman

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.